

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT  
MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-SEIZE-ÎLES**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles, tenue le 21 mai 2020 à 19h30 en visioconférence, Lac-des-Seize-Îles. Sont présents, madame la conseillère France Robillard Pariseau et Corina Lupu, messieurs les conseillers, Daniel Filiatrault, David Estall, Claude Pariseau et Michel Roch formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, René Pelletier.

Monsieur Simon Leclerc, Directeur général et secrétaire-trésorier, également présent, agit comme greffier.

Absent :

**ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 21 mai 2020
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 avril 2020
3. Approbation des comptes
4. Dépôt de l'état des revenus et dépenses au 21 mai 2020
5. Ajout addenda assurance municipalité
6. Embauche commis-comptable
7. Rapport annuel du Maire 2019
8. Dépôt du rapport du service de l'urbanisme
9. Avis de motion - règlement 2016-29, division du territoire
10. Adoption - modifications projet de règlement 2016-29-1, division du territoire
11. Démarche juridique
12. Appui à la demande de financement Arts et Culture Lac-des-Seize-Iles
13. Affaires nouvelles
14. Documents déposés
15. Période de questions
16. Levée de la séance

Monsieur le maire René Pelletier souhaite la bienvenue et ouvre la séance constatant le quorum à 20h09.

**2020-05-74**

**1. Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 21 mai 2020**

ATTENDU le projet d'ordre du jour déposé par le directeur général ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Daniel Filiatrault et unanimement résolu:

QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté.

**2020-05-75**

**2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 avril 2020**

CONSIDÉRANT QUE les membres ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 mars 2020 avec les documents de l'assemblée ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Michel Roch et unanimement résolu :  
QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 avril 2020 soit approuvé tel que rédigé.

2020-05-76

**3. Approbation des comptes**

CONSIDÉRANT QUE le dépôt de la liste des comptes déposée par le directeur général au montant total de 100 411,60 \$.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Michel Roch et unanimement résolu :

QUE le conseil approuve et entérine le paiement des comptes suivants :

Type	Période	Total
Dépenses incompressibles	17 avril au 21 mai 2020	12 370.61\$
Déboursés	Au 21 mai 2020	75 228.63\$
Masse salariale	Du mois de avril 2020	12 812.36\$
Total		<u>100 411,60 \$.</u>

2020-05-77

**4. Dépôt de l'état des revenus et dépenses au 21 mai 2020**

Le directeur général dépose au conseil, qui en accuse réception, l'état des revenus et dépenses au 21 mai 2020.

2020-05-78

**5. Ajout addenda assurance municipalité**

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Nouveau Défi à réaliser une demande afin d'être incluse sur la police d'assurance de la municipalité Lac-des-Seize-Îles;

CONSIDÉRANT QUE cette demande a été accepté par l'assureur de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme pourra bénéficier d'une protection d'assurance avantageuse et à un meilleur coût;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère France Robillard Pariseau et unanimement résolu :

Que ce conseil ajoute l'organisme Nouveau Défi comme assuré additionnel à sa police d'assurance afin que l'organisme puisse avoir les protections nécessaires.

2020-05-79

**6. Embauche commis-comptable**

CONSIDÉRANT le processus de recrutement pour combler le poste de commis-comptable.

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de ressource humaine suite à la tenue des entrevues de sélection;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Pariseau et unanimement résolu que ce Conseil :

Autorise l'embauche de madame Chantal Pelletier au poste de commis-comptable dans le cadre d'un emploi permanent avec les conditions de travail de la convention collective en vigueur.

2020-05-80

**7. Rapport annuel du Maire 2019**

Conformément aux dispositions du Code municipal, Monsieur le Maire fait état de la situation financière de la Municipalité suite au dépôt par les vérificateurs externes des états financiers pour la période se terminant le 31 décembre 2019.

CONSIDÉRANT QUE le rapport doit être diffusé sur le territoire de la Municipalité;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Daniel Filiatrault et unanimement résolu :

Que ce rapport soit diffusé sur le territoire de la Municipalité de la façon suivante :

Publication sur le site Internet de la municipalité, l'affichage aux trois (3) endroits prévus par le conseil, un envoi courriel pour les citoyens désirant recevoir des nouvelles de la municipalité.

**2020-05-81**

**8. Dépôt du rapport du service de l'urbanisme**

Le directeur général dépose au conseil, qui en accuse réception, le rapport du service de l'urbanisme du mois d'avril 2020.

**2020-05-82**

**9. Avis de motion - règlement 2016-29, division du territoire**

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Daniel Filiatrault qu'à une prochaine séance, un règlement visant à modifier le règlement 2016-29 régissant la division du territoire de la municipalité de Lac-des-Seize-Îles en six districts électoraux sera proposé pour adoption.

**2020-05-83**

**10. Adoption - modifications projet de règlement 2016-29-1, division du territoire**

Considérant que le conseil a pu prendre connaissance du projet de règlement 2016-19-1 avant la présente séance;

Considérant que copie du projet de règlement a été mise à la disposition du public avant le début de la séance sur le site web de la municipalité;

Sur proposition de monsieur le conseiller Daniel Filiatrault, il est unanimement résolu que le projet de règlement 2016-29-1 soit adopté comme suit, avec dispense de lecture.

**2020-05-84**

**11. Démarche juridique**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire corriger les travaux qui ont été réalisés sur la rue Brin;

CONSIDÉRANT QUE des problématiques ont été constatées par les citoyens et la municipalité dans le cadre de ce projet.

CONSIDÉRANT QUE des mesures correctives seront réalisées pour corriger la situation.

Sur proposition de madame la conseillère France Robillard Pariseau, il est unanimement résolu :

d'entamer les démarches nécessaires afin de corriger et améliorer la situation selon les mandats qui ont été confiés aux professionnels dans le dossier de la rue Brin.

**2020-05-85**

**12. Appui à la demande de financement Arts et Culture Lac-des-Seize-Îles**

CONSIDÉRANT QU'une demande d'appui au projet « Le Musée Virtuel » a été faite à la municipalité de Lac-des-Seize-Îles.

CONSIDÉRANT QU'Arts et Culture de Lac-des-Seize-Îles présentera une demande de modification de projet dans le cadre du programme d'aide financière au Fonds culture et patrimoine.

CONSIDÉRANT QUE le conseil trouve ce projet intéressant et désire appuyer et supporter l'organisme dans le ce projet.

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Michel Roch et unanimement résolu :

Que ce conseil appui le projet d'Arts et Culture Lac-des-Seize-îles afin que ce projet de capsules vidéo puisse se réaliser avec les ressources nécessaires à la production.

**13. Affaires nouvelles**

- Annulation des activités
- Nouvelle de la MRC
- Suivis des organismes

**14. Documents déposés**

- Aucun

**15. Période de questions**

Aucune question.

**2020-05-86**

**16. Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé ;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Corina Lupu et unanimement résolu que la séance soit levée, il est 21h14.

Séance en enregistrement audio.